



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mercredi 8 avril 2015
18 heures 30

RS/MG

N° 001832

Direction des Affaires
Culturelles : Mise à
disposition de
moyens auprès de la
communauté des
communes du Pays
d'Apt Luberon pour
l'inauguration du
conservatoire à
rayonnement
intercommunal de
musique.

Affiché le :

Le mercredi 8 avril 2015 à 18 heures 30 le Conseil Municipal, convoqué le 1^{er} avril 2015, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), M. Bruno BOUSCARLE (Maire Adjoint), Mme Isabelle PITON (2e Adjoint), M. Jean-François DORE (3e Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (4e Adjoint), M. Jean-Pierre COHEN-COUDAR (5e Adjoint), Mme Solange BECERRA (6e Adjoint), M. Christophe CARMINATI (7e Adjoint), Mme Nessrine DAHMOUL (8e Adjoint), M. Dominique MARIANI-VAUX (9e Adjoint), M. Pierre BOYER (Conseiller Municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), M. Michel THERY (Conseiller Municipal), Mme Marie RAMBAUD (Conseillère Municipale), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Corinne LAVILLE (Conseillère Municipale), Mme Françoise PETOT (Conseillère Municipale), Mme Noële CASSAGNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal), Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale), Mme Isabelle VICO (Conseillère Municipale), Mme Emilie SIAS (Conseillère Municipale), M. Cédric MAROS (Conseiller Municipal), Mme Laurence BARBIER (Conseillère Municipale), Mme Marie-Madeleine POULET-ACIS (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : Mme Agathe MUNOZ-ALVAREZ (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Christophe CASTANO, M. Stéphane ROBERT (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie RAMBAUD, M. Jean AILLAUD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI, M. André LECOURT (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Isabelle VICO

ABSENTS : Mme Catherine DELAYE (Conseillère Municipale), M. Roger FERNANDEZ (Conseiller Municipal)

La séance est ouverte, Mme Nessrine DAHMOUL est nommée Secrétaire.

Monsieur le Maire propose la mise à disposition de moyens matériels et humains de la ville d'Apt à la Communauté de Communes d'Apt Luberon dans le cadre de l'élaboration d'un projet commun dépassant les seules limites du territoire communal.

L'inauguration du conservatoire de musique du Pays d'Apt nécessite des moyens techniques que ne possède pas la Communauté des communes du pays d'Apt Luberon,

Afin de fixer le cadre dans lequel les services municipaux accompagneront à nouveau les actions Culturelles Intercommunales définies par le Conseil de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon et plus particulièrement l'inauguration du Conservatoire intercommunal de musique, il est nécessaire de conclure une convention avec la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon

LE CONSEIL A L'UNANIMITE

Dit que dans le cadre de cette convention, la Direction des Affaires Culturelles de la Commune d'Apt apportera ses compétences au projet culturel intercommunal de la CCPA : Inauguration du Conservatoire intercommunal de musique.

Dit que la Direction des Affaires Culturelles de la ville d'Apt sera associée à l'équipe administrative et technique de la CCPAL pour la mise en place de ce projet inauguration.

Dit que lors des interventions du personnel de la Direction des Affaires Culturelles mis à disposition de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon, au titre des projets culturels intercommunaux, ce personnel sera placé sous l'autorité du Président de la Communauté de Communes du Pays d'Apt.

Dit que le Directeur des Affaires Culturelles sera désigné représentant de la ville d'Apt pour la réalisation des projets d'aménagement culturel du territoire et restera placé sous l'autorité de Monsieur le Maire de la Commune d'Apt.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**